



La CGT-GHPP avec le soutien du COLLECTIF INTER-HÔPITAUX a réussi à faire reporter l'instance CTE Exceptionnel « Spécial PRE » Motion lue par les Membres élus CGT-GHPP ce jour au CTE

La CGT demande la parole afin que soit inscrit dans le procès-verbal de cette instance une déclaration.

Depuis plus de 20 ans nous voyons notre système de santé s'appauvrir et la mise en place de la T2A, notamment, n'a fait qu'aggraver encore plus la situation du secteur hospitalier partout en France, qui est devenue catastrophique.

Depuis ce début d'année 2019 la Direction du Groupement Hospitalier des *Portes de Provence*, souhaite mettre en place un *Plan de Retour à l'Equilibre (PRE)*, espérant ainsi amoindrir le déficit.

Elle ne peut cependant nous assurer que malgré les efforts demandés nous pourrions envisager un avenir plus serein.

Il est important tout de même de souligner que la situation du GHPP n'est pas aussi catastrophique que l'on veut bien nous le faire croire.

Malgré l'expertise du cabinet *Syndex*, et les propositions que nous avons faite à travers les différents groupes de travaux, et toutes formes de négociations, de consultations ou simplement d'échanges d'informations qui se sont tenus depuis le mois d'Avril 2019, nous faisons le constat désolant aujourd'hui que la volonté de la Direction était tout simplement de tenir sa ligne de conduite.

En effet, afin de préparer cette instance, la Direction n'a pas trouvé mieux que de nous fournir les documents quasi à l'identique de ceux précédemment donné à l'instance du 11 Avril 2019.

Nous ne retrouvons aucune trace de nos propositions faites depuis 7 mois. Est-ce là, la manière de concevoir le dialogue social au sein du GHPP ?

De plus une semaine avant l'instance, le Directeur nous a informé vouloir faire appliquer le plan de retour à l'équilibre au plus tôt le 1^{er} janvier 2020.

L'ensemble des documents fournis stipule une application des mesures au 1^{er} décembre 2019, à la veille des fêtes de fin d'année.

Merci pour ce cadeau à l'attention des agents du GHPP !

Voilà 1 an, que c'est le jeu de la Direction, d'essayez de noyer le poisson et tout cela reflète bien une simple mascarade. Il pourrait s'agir d'une stratégie visant à nous faire perdre notre temps et nous épuiser : n'ayez crainte, nous sommes plein de ressources et d'imagination.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'au sein du GHPP, il s'est constitué le *Collectif Inter-Hôpitaux (CIH)* qui rejoint le mouvement national. Ce qui montre que le personnel hospitalier est soucieux de défendre l'avenir de notre service public. La **CGT** soutient et participe grandement à cette nouvelle organisation.

Car, bien entendu, nous ne sommes pas contre le fait que le GHPP, pour lequel nous travaillons **Tous Ensemble**, puisse évoluer et améliorer sa situation financière.

Pour nous il est maintenant urgent d'attendre car la nécessité du PRE est à l'évidence remise en cause. En effet, Agnès Buzyn, la Ministre de la Santé semble enfin prendre la mesure des difficultés rencontrées dans les hôpitaux Français, la piste d'une prise en charge des déficits des hôpitaux par l'État semble fortement envisagée.

Suite à l'expertise réalisée par le cabinet *Syndex*, nous pouvons dire maintenant avec certitude qu'il existe bien d'autres moyens et alternatives pour développer les recettes du Groupement Hospitalier des *Portes de Provence*. Nous pouvons aussi affirmer qu'il existe bien des modifications importantes et plutôt délétères du PRE sur les conditions de santé, de sécurité ou les conditions de travail des agents.

Il n'est donc plus question de cautionner un PRE qui se veut au détriment des agents.

Il est important pour nous de rester bienveillant afin que les agents du GHPP puissent se réaliser et s'investir au sein de notre Établissement afin de favoriser le développement et envisager un avenir plus serein.

C'est pourquoi nous, membres CGT élus au CTE, demandons, appuyés par l'intervention du Collectif Inter-Hôpitaux, le gel de toute application relative au PRE en attendant les décisions ministérielles.

Ainsi, nous demandons que soit portée au vote, à l'instant même, cette proposition.

La **CGT-GHPP**

CGT-GHPP

Tél : 04 75 53 44 91
Poste : 44 91
Port : 07 66 50 66 78

cgt@gh-portesdeprovence.fr

Site WEB : CGT-GHPP.FR



**Permanences
au
local CGT**

**Lundi - Jeudi
13h00 - 16h00**

**Mardi - Mercredi
Vendredi
10h00 - 16h00**